

prendre sa vie de garçon. Il commença par lui donner \$3.00 pour s'acheter un chapeau en feutre chez le marchand du village. Après avoir pris la somme le jeune homme, à la grande surprise du père, fit à ce dernier la question suivante : « Papa si vous voulez, au lieu de m'acheter le chapeau dont je me suis bien passé jusqu'à présent, je vais souscrire à un journal. » « L'argent t'appartient mon fils, fut la réponse, si tu veux la gaspiller tu en es le maître. »

La semaine suivante le premier numéro du journal arrivait, et voilà mon jeune homme, qui tous les soirs après souper, lit à haute voix les nouvelles de son journal. Le père, sans vouloir le laisser trop paraître cependant, prêtait une oreille indiscreète et prit peu à peu intérêt à la lecture.

C'était alors l'époque de la vente de l'orge, et le journal de mon jeune homme donnait à chaque numéro la cote des prix des grains aux différents marchés.

Un matin arrive dans le rang un commis de la ville pour *tabler* l'orge avec les habitants. Mon voisin qui en avait bien 700 à 800 minots à vendre eut des premiers sa visite. Les voilà en pourparlers. Une offre assez élevée est faite par le commis. C'était suivant lui le plus haut prix du marché. Il y perdait en payant si cher, enfin ce n'était qu'en considération de la grande quantité, qu'il faisait cette offre, mais en réalité il s'exposait à dépasser les bornes de sa commission. Mon bon voisin allait accepter, lorsqu'arrive de la poste le garçon avec son journal. Voyant ce dont il s'agissait entre le monsieur de la ville et son père, il dit à ce dernier d'attendre la lecture de la cote du marché à grain avant de terminer. A ces mots le commis pâlit et prend son chapeau en disant qu'il arrêtera en revenant. Le journal est ouvert, et comme vous pouvez douter, une hausse considérable est signalée. Le lendemain le grain était transporté en ville : et la jolie somme de \$150.00 gagnée sur la vente, est le résultat de l'arrivée opportune de ce journal, pour lequel le fils avait *gaspillé son argent*.

Inutile de vous dire que le chapeau fut acheté et que depuis le père est un des plus zélés partisans de la lecture des journaux dans notre paroisse.

Ce fait, qui est véridique en tout point, est une preuve entre mille des avantages qu'il y a pour tous les cultivateurs de recevoir un journal et surtout

un journal qui comme le vôtre, s'occupe exclusivement d'agriculture.

N. B.—Vous pouvez m'adresser quelques exemplaires de votre journal que j'espère placer.

UN CULTIVATEUR.

St..... 27 sept. 1869.

## CONCOURS AGRICOLES.

### PARTI DE LABOUR A ROUEMONT.

Mercredi un parti de labour, organisé par la société d'agriculture du comté de Rouville et par les représentants de ce comté en parlement, eut lieu à Rougemont, sur la terre de M. Choinière.

Quoique le concours n'ait pas été des plus nombreux, nous sommes heureux d'avoir pu y assister, et de constater le bien que de semblables compétitions peuvent faire parmi les cultivateurs.

Parmi les assistants on remarquait M. le Major Campbell, président de la société d'agriculture du comté de Rouville; M. Fregeau, vice-président; M. Ostigny, directeur pour la paroisse de Ste. Angèle; l'hon. Sénateur Chaffers; V. Robert, Ecr., M.A.L., M. G. Cheval, député aux Communes, a été forcé, par la maladie d'envoyer des excuses pour son absence. L'hon. J. Fraser de Berry, Conseiller Législatif pour la division, a aussi exprimé son regret de ne pouvoir assister.

M. Mossier, l'habile et dévoué secrétaire-Trésorier de la société d'agriculture était aussi présent, ainsi que les principaux agriculteurs du comté.

Le concours était divisé en deux catégories : 1o. les laboureurs âgés de plus de 20 ans; 2o. ceux âgés de moins de 20 ans.

Les prix offerts dans la première classe étaient dus à la générosité de l'hon. Chaffers, l'hon. J. Fraser de Berry, et de MM. Cheval et Robert les députés du comté.

Voici le résultat du concours dans cette classe : 1er prix Amable Dubreuil \$5, 2e prix Napoléon Fregeau \$4; 3e prix J. B. Frégeau \$3.

M. J. Ostigny de St. Jean-Baptiste étant arrivé sur le terrain trop tard pour concourir a néanmoins mérité une mention honorable et un prix extra.

Dans la classe des jeunes laboureurs les prix avaient été donnés par le Major Campbell: ils furent mérités comme suit : 1er prix Elie Renaud \$6; 2e prix P. Gingras, fils \$5; 3e prix Onas Crossfield, fils \$4.

Le terrain choisi pour le théâtre du concours était un morceau de friche de deux ans, à surface unie. Le labour en était difficile : la couche arable peu profonde, et les succès obtenus par les concurrents leur en font que plus d'honneur.

Nous ne pouvons passer sous silence la manière tout à fait habile avec la-

quelle M. Victor Robert, M.A.L., et son fils, ont labouré quelques sillons. M. Robert, ayant donné lui-même une partie des prix, n'a pas voulu concourir ni laisser concourir son fils, cette délicatesse mérite d'être appréciée : sans vouloir rien dire de trop, elle devra l'être surtout par les compétiteurs heureux dans les deux classes.

Nous ne saurions trop recommander ces partis de labours. Non seulement chaque comté; mais chaque paroisse devrait avoir des hommes dévoués qui les organiseraient chaque année. Là où on ne pourra pas offrir de bourses, qu'on se contente d'offrir des prix d'honneur. Ces essais de labour auraient les meilleurs résultats. Ce serait un moyen d'apprendre à faire du bon guéret, et à connaître, par la comparaison des divers résultats obtenus; les meilleures espèces de charrues.

Un bon labour étant, pour ainsi dire, la base de la culture, son importance se démontre d'elle-même. Aussi nous ne pouvons terminer : en exprimant le regret éprouvé par plusieurs amis de l'agriculture de ce qu'il y avait peu de monde au concours de Mercredi, et surtout de voir que la plupart des Directeurs de la société d'agriculture du comté de Rouville aient brillé par leur absence.

\* \* \*

LE PARTI DE LABOUR DE LA DIVISION MONTARVILLE.—Nous avons eu le plaisir d'assister lundi, au parti de labour de la division Montarville et nous sommes en état d'affirmer que les trois Comtés qui y ont pris part sont en droit de s'enorgueillir de ceux qui les représentaient à ce concours.

Quarante deux concurrents ont pris part à cette lutte, qui a eu dans tous les cas, le mérite de se terminer à la satisfaction de tous.

Il nous a fait plaisir de voir M. Bazo Benoit le représentant du Comté de Chambly, parmi les concurrents. M. Benoit est cultivateur et c'est à sa qualité de cultivateur qu'il doit l'honneur de représenter à la Chambre des Communes l'un des plus beaux comtés de la Province de Québec; l'exemple qu'il a donné lundi sera dignement apprécié non-seulement par ses électeurs, mais par les électeurs des deux autres comtés qui avaient voulu contribuer à donner de l'éclat à cette belle fête; que M. Benoit veuille bien recevoir nos félicitations les plus sincères.

Le concours eut lieu à Longueuil sur la terre de M. Donnelly, le signal du départ fut donné à 10 heures a. m. et la parti ne se termina qu'à 4 h. p. m.

Les messieurs suivants avaient été nommés juges : MM. John Dooday, de Ste. Marthe, Joseph Longtin, de St. Constant, Damase Lefebvre, de St. Rémi, Calixte Tétu, de St. Hilaire.

Voici la liste des prix et des vainqueurs.